



S05 – DESSIN INDUSTRIEL

1. INTRODUCTION

1.1. But de l'épreuve

Évaluer les compétences de la participante ou du participant sur certaines tâches en dessin industriel et en conception assistée par ordinateur.

1.2. Durée du concours

Douze (12) heures.

1.3. Compétences et connaissances pouvant être évaluées

À partir d'informations présentées telles que normalement transmises dans l'industrie, les participantes et les participants devront exécuter le ou les dessins de fabrication, d'ensemble ou autre, qui seraient requis par les informations transmises. Il est possible que les participantes et les participants aient à effectuer des relevés de dimensions à partir de pièces réelles. Ces relevés devront être faits à l'aide d'instruments tels que micromètre, pied à coulisse, règles, etc.

2. DESCRIPTION DU CONCOURS

2.1. Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents y auront accès

DOCUMENT	OUI	NON	DATE
Cahier du candidat	X		Le 2 mars 2012
Examen complet		X	
Projet de l'édition précédente		X	
Grille d'évaluation		X	
Liste d'outillage		X	

2.2. Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve

- ▶ Jour 1, session 1 : Croquis et prise de mesures;
- ▶ Jour 1, session 2 : Dessins d'exécution à partir d'un dessin d'ensemble et de l'interprétation d'un plan;
- ▶ Jour 2, session 3 : Dessin d'ensemble à partir de dessins d'exécution;
- ▶ Jour 2, session 4 : Représentation paramétrique – Famille de pièces ou modification à la conception.

3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

3.1. Équipement et matériel fournis par l'organisation

- ▶ Micro-ordinateur compatible IBM, moniteur et souris : tous les concurrents et concurrentes auront de l'équipement identique;
- ▶ Aucun concurrent ne peut amener son propre ordinateur dans l'aire du concours;
- ▶ Logiciels en versions françaises installés sur chaque poste de travail :
 - AutoCad, version la plus récente
 - Autodesk Inventor, version la plus récente
 - Solid Works, version la plus récente

3.2. Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

- ▶ Les dessins seront réalisés à l'ordinateur à l'aide d'un des logiciels de conception assistée par ordinateur qui est utilisé dans l'enseignement. **Seuls les logiciels utilisés en enseignement seront permis.**

- ▶ Tous les participants et participantes doivent mentionner à Compétences Québec le nom, la version et la langue du logiciel qu'ils désirent utiliser lors de la compétition et ce, au plus tard le **16 mars 2012**.
- ▶ Les participants qui désirent utiliser des logiciels autres que ceux pré-installés sur les postes de travail ou une version plus ancienne, devront la faire parvenir à Compétences Québec *au plus tard un mois* avant la compétition. Quiconque ne respectera pas ce délai, devra prendre le risque d'avoir à installer le logiciel durant la séance de familiarisation à la veille de la compétition.
- ▶ Seul le matériel d'archivage remis lors des compétitions sera autorisé sur le site.
- ▶ Les barrettes de mémoire USB sont interdites.
- ▶ Calculatrice (scientifique de préférence);
- ▶ Documents de référence (aucune note personnelle ni photocopie se seront admises);
- ▶ Crayons, stylos, marqueurs, papier brouillon;
- ▶ Instruments de mesure – **micromètre, pied à coulisse de 6 po. règle,** petit jeu de courbes, calibre d'angles, rapporteur d'angle – en mesures impériales et métriques si possible.
- ▶ Machinery's Handbook, dessin technique, etc.

4. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

4.1. Pièces d'équipement de protection individuelle que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

☒ Aucun ÉPI ne sera requis

4.2. Pièces d'équipement de protection individuelle obligatoire que fournira Compétences Québec

Aucun ÉPI ne sera fourni par Compétences Québec

5. ÉVALUATION

5.1. Composition du jury

Le jury sera composé de spécialistes de l'industrie. Ces juges seront sélectionnés au plus tard trois (3) mois avant la compétition. Dans l'éventualité d'un nombre insuffisant de juges provenant de l'industrie à la date limite, les enseignants accompagnateurs formeront alors le jury.

5.2. Répartition des points

Critères d'évaluation :

Chaque épreuve sera jugée sur un maximum de 250 points pour un total de **1000 points** pour la totalité de la compétition.

Les éléments ci-dessous formeront la base de la cotation et sont présentés sur un niveau d'importance de 1 à 3, 1 étant le plus important.

Bases de cotation	Niveau d'importance
Présentation – mise en page	1
Exactitude du dessin – conformité des vues	2
Respect des normes de dessin	2
Cotation	3

Note : Une grille d'évaluation détaillée accompagnera l'épreuve.

6. EXPERT

Robert Viau

CIMME

Courriel :

r.viau@competencesquebec.com